

Situation des TPE financières franciliennes

Des zones de fragilité pour les secteurs des services personnels

*Dans le cadre de leurs missions, l'Observatoire consulaire des entreprises en difficultés (OCED) et le Centre régional d'observation du commerce, de l'industrie et des services (CROCIS) ont conjointement mis en place un **outil d'alerte sectorielle dédié aux très petites entreprises (TPE) franciliennes** afin de détecter, chaque année, les secteurs d'activité menacés au vu de leurs performances économiques et de la situation financière des entreprises qui les composent. L'objectif du dispositif est d'alerter les professionnels et les entreprises, spécifiquement dans le ressort de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris.*

Ce dispositif d'alerte, mis en oeuvre pour la deuxième année, a permis de faire apparaître, à partir des critères de détection utilisés, des zones de fragilité pour l'ensemble du secteur des services personnels (code NAF 930) et, de manière plus spécifique, pour le secteur de la blanchisserie-teinturerie de détail (code NAF 930 B), celui de la coiffure (code NAF 930 D) ainsi que celui des soins de beauté (code NAF 930 E) pour les TPE installées en Ile-de-France.

Très forte présence des TPE

Les trois secteurs d'activités étudiés se caractérisent par une part d'établissements de moins de 20 salariés plus importante que dans le reste de l'économie francilienne (de 94,6 % à 97,3 % pour les services personnels étudiés contre 88,3 % pour l'ensemble des secteurs d'activités), démontrant ainsi l'importance des TPE dans ces trois secteurs.

Pour la blanchisserie et les soins de beauté, la part d'établisse-

ments n'employant aucun salarié est comparable à celle observée dans l'ensemble du tissu économique régional (48,9 %). Cependant, cette proportion est beaucoup plus faible pour les établissements de coiffure (23 %), secteur qui par tradition emploie très souvent des salariés.

De plus, la quasi-totalité (entre 92,9 % et 94,9 %) des salariés des trois secteurs d'activités étudiés exercent leur profession dans des établissements de moins de 20 salariés. C'est 15,5 points de plus que pour l'ensemble des services personnels (79,4 %) et plus de trois

fois la proportion observée (30,9%) pour la totalité des activités économiques franciliennes.

Faiblesse des liquidités à court terme

Les TPE de ces secteurs se caractérisent principalement par :

- Un poids important des charges liées au personnel : celles-ci représentent 87 % de la valeur ajoutée pour l'ensemble des services personnels, 80 % pour le secteur de la blanchisserie-teinturerie de détail, 89 % pour celui de la coiffure et 84 % pour celui des soins corporels.

- **Un fonds de roulement net négatif ainsi qu'un montant peu élevé de trésorerie nette** : ces deux indicateurs montrent que, dans les entreprises concernées, les ressources immédiates disponibles sont peu importantes, ce que confirme le **ratio de liquidité réduite avec une valeur comprise entre 0,6 et 0,7**.

- **Un résultat courant faible** : de l'ordre de 2 000 euros pour l'ensemble des services personnels et pour les secteurs de la blanchisserie - teinturerie de détail et de la coiffure, ainsi que de 1 000 euros pour les soins de beauté.

Secteurs d'activité	Nombre d'établissements	Part des établissements de 0 salarié	Part des établissements de moins de 20 salariés
930 - Services personnels	20 001	38,3%	95,3%
930B - Blanchisserie - teinturerie de détail	3 297	42,5%	95,0%
930D - Coiffure	9 049	23,0%	97,3%
930E - Soins de beauté	2 757	48,7%	94,6%
Total Ile-de-France	877 209	48,9%	88,3%

Sources : INSEE Sirene 2006, Garp 2006.

Secteurs d'activité	Nombre de salariés des établissements de moins de 20 salariés	Nombre total de salariés	Nombre moyen de salariés pour les établissements de moins de 20 salariés	Part des salariés des établissements de moins de 20 salariés
930 - Services personnels	34 014	42 829	1,79	79,4%
930B - Blanchisserie - teinturerie de détail	3 871	4 078	1,24	94,9%
930D - Coiffure	21 343	22 973	2,42	92,9%
930E - Soins de beauté	3 568	3 768	1,37	94,7%
Total Ile-de-France	1 251 546	4 051 290	1,62	30,9%

Sources : INSEE Sirene 2006, Garp 2006.

Les éléments réunis ici suggèrent des zones de faiblesse pour les TPE de ces secteurs. En effet, régulièrement confrontées à une insuffisance de liquidité, ces entreprises pourraient, en cas de recul durable voire simplement de stagnation de l'activité, devoir gérer, sans pouvoir y remédier de manière immédiate, des problèmes de solvabilité.

Dans le cas du **secteur des soins de beauté** (code NAF 930 E), la situation est mitigée, le chiffre d'affaires de la profession ayant, après une année 2006 peu porteuse, enregistré une augmentation

sensible au premier trimestre 2007 (+ 5,6 %). Les TPE de ce secteur doivent, néanmoins, rester vigilantes.

A l'inverse, les indicateurs financiers du **secteur de la coiffure** (code NAF 930 D) restent orientés à la baisse. On doit ainsi noter que les salons indépendants sont concurrencés par le développement de la coiffure à domicile (plus spécifiquement dans les zones les moins urbanisées de l'Ile-de-France) et par les enseignes nationales dont les réseaux sont en plein essor.

Le **secteur de la blanchisserie – teinturerie de détail** (code NAF 930 B), quant à lui, est déjà en crise : il enregistre, depuis la fin des années 90, une baisse continue de son activité (- 10 points entre 1999 et 2006). On peut penser que les progrès faits du côté des textiles modernes et de leurs produits d'entretien expliquent pour partie ce recul. Néanmoins depuis 2004, cette baisse semble se ralentir, en raison de la hausse des prix (+ 2 % par an) observée à l'échelon national.

VALEUR MEDIANE DES INDICATEURS FINANCIERS UTILISES POUR L'ANALYSE

Indicateurs financiers	Secteur 930 Services personnels	Secteur 930B Blanchisserie - teinturerie de détail	Secteur 930D Coiffure	Secteur 930E Soins de beauté
Ratio de liquidité réduite	0,7	0,73	0,66	0,63
Charges fixes / Valeur ajoutée	161	190	149	188
Salaires et charges sociales / Valeur ajoutée	87	81	89	84
Fonds de roulement net global *	- 4	- 5	- 6	- 3
Fonds de roulement net global / Total du bilan	- 6,2	- 7,7	- 8,3	- 4,1
Trésorerie nette *	9	7	9	7
Trésorerie nette / Total du bilan	12,5	10,3	13,3	11,3
Charges financières / EBE	2,4	2,4	3	2,4
Dettes à long et moyen terme / Capitaux propres	0	0	0	0
Excédent brut d'exploitation (EBE) *	7	8	7	7
Résultat courant *	2	2	2	1
Dettes totales / Capitaux propres	0	0	0	0
Endettement net / CAF	0,54	0,49	0,63	0,59

Etablis à partir des comptes de l'exercice 2006, dernière année disponible pour le plus grand nombre d'entreprises.

* Valeurs exprimées en milliers d'euros.

Sources : OCED - CROCIS, Exploitation de la base de données DIANE.

Des taux de fermeture élevés

Au-delà de l'analyse des éléments financiers et du poids des TPE dans l'emploi salarié, les données relatives à la démographie des entreprises – créations et disparitions - permettent d'apporter un éclairage complémentaire.

Pour l'ensemble des services personnels (code NAF 930), le taux de création des entreprises est plus élevé que pour l'ensemble de l'économie francilienne : 11,4 % contre 7,9 %. Il en va de même pour le taux de fermeture : 7,7 % au lieu de 4,9 %. Cependant, le second taux reste bien inférieur au

premier, ce qui témoigne du dynamisme de ce secteur et se traduit par une augmentation du nombre des entreprises.

Parmi les trois secteurs d'activité sélectionnés, seul celui de la blanchisserie - teinturerie de détail (code NAF 930 B) connaît une

TAUX DE CREATION ET DE FERMETURE DES ENTREPRISES

Secteurs d'activité	Nombre de créations d'entreprises	Taux de création d'entreprises	Nombre de fermetures d'entreprises	Taux de fermeture d'entreprises
930 - Services personnels	2 284	11,4%	1 532	7,7%
930B - Blanchisserie - teinturerie de détail	172	5,3%	220	6,8%
930D - Coiffure	819	9,1%	657	7,3%
930E - Soins de beauté	489	17,7%	234	8,5%
Total Ile-de-France	69 582	7,9%	42 976	4,9%

Sources : INSEE Sirene 2006, Coface.

baisse du nombre de ses établissements ; le taux de création (5,3 %) étant inférieur au taux de fermeture (6,8 %). Pour ce secteur, on observe donc un **renouvellement lent du tissu économique et un effritement du nombre des entreprises**. Une demande diminuant depuis plusieurs années conjuguée à un taux d'équipement des ménages en lave-linge proche de 95 % empêche l'activité traditionnelle des blanchisseries d'offrir des perspectives de croissance. Si les laveries automatiques constituent toujours l'essentiel de l'activité du secteur, ce sont les activités complémentaires (repassage, retouches et nettoyage à sec) qui soutiennent le chiffre d'affaire des établissements, ces dernières années.

Pour le secteur des salons de coiffure (code NAF 930 D), le taux de création s'élève à 9,1 % et le taux de fermeture à 7,3 % ; aussi constate-t-on, pour ce secteur, un **net renouvellement du tissu économique s'accompagnant**

d'une faible croissance du nombre d'entreprises. Les difficultés rencontrées par ce secteur proviennent de l'étalement dans le temps des visites chez le coiffeur, notamment de la part de la principale clientèle des salons, à savoir la population féminine et de l'émergence de la concurrence de la coiffure à domicile. Face à ces difficultés, les établissements misent sur la vente d'accessoires et de produits capillaires ou sur le développement d'autres services (soins du corps...), générateurs de marges additionnelles.

Quant au secteur des soins de beauté (code NAF 930 E), le taux de création y apparaît particulièrement élevé (17,7 %) ; alors que le taux de fermeture est deux fois plus faible (8,5 %) . Dans ces conditions, on assiste à un **renouvellement rapide du tissu des entreprises ainsi qu'à un accroissement net du nombre des entités**. L'importance du nombre de créations implique une forte présence de jeunes entreprises, caté-

gorie traditionnellement fragile (le risque de défaillance étant plus élevé entre 3 et 5 ans d'existence). La hausse du nombre d'établissements accroît la concurrence sur un marché en voie de saturation. Ainsi, afin d'augmenter leurs marges menacées par une vive concurrence sur les prix, les entreprises diversifient leurs offres en services et produits (instituts qui se spécialisent, spas, vente de produits additionnels, etc).

Les taux de création et de fermeture observés en 2006 pour ces trois secteurs confirment les tendances révélées par le taux d'accroissement annuel moyen de la période 2003-2006. D'une part, le secteur des soins de beauté constitue bien le secteur d'activité pour lequel la croissance du nombre des entreprises est particulièrement soutenue (+ 8,3 % en moyenne annuelle). D'autre part, le nombre des entreprises est stable pour le secteur de la coiffure (+ 0,5 %) alors que pour celui de la blanchisserie – teinturerie de détail, ce nombre diminue (- 2,4%).

TAUX D'ACCROISSEMENT DU NOMBRE DE SOCIETES

Secteurs d'activité	Nombre de créations d'entreprises	Taux de création d'entreprises	Nombre de fermetures d'entreprises	Taux de fermeture d'entreprises
930 - Services personnels	2 284	11,4%	1 532	7,7%
930B - Blanchisserie - teinturerie de détail	172	5,3%	220	6,8%
930D - Coiffure	819	9,1%	657	7,3%
930E - Soins de beauté	489	17,7%	234	8,5%
Total Ile-de-France	69 582	7,9%	42 976	4,9%

Sources : INSEE Sirene 2006.

Quelques éléments de méthodologie

Champ de l'analyse

Le dispositif mis en place, de manière conjointe, par l'OCED et le CROCIS a trait aux TPE constituées en société et implantées en Ile-de-France.

Une TPE est définie comme une entreprise de 0 à 19 salariés inclus réalisant, soit un chiffre d'affaires inférieur à 50 millions d'euros, soit un total du bilan inférieur à 43 millions d'euros et "indépendante", c'est-à-dire n'ayant aucun actionnaire de type entreprise ou grande institution qui détienne 25 % ou plus du capital. Sont également exclues les entreprises dites « têtes de groupe ».

Données exploitées

Le dispositif d'alerte s'appuie sur l'analyse des comptes annuels des sociétés – déposés auprès des greffes des tribunaux de commerce et publiés au BODACC – disponibles dans la base de données financières DIANE. Ainsi début 2008, période à laquelle l'analyse a été menée, les comptes annuels de l'année 2006 étaient disponibles pour la grande majorité des entreprises recensées dans la base.

Tous les secteurs de la NAF sont concernés ; néanmoins, afin d'assurer une fiabilité suffisante des résultats, seuls les secteurs pour lesquels sont disponibles, dans la base de données, plus de 200 comptes annuels sont effectivement retenus.

Indicateurs financiers « clés »

Quatorze indicateurs permettant de dresser un portrait financier des entreprises, ont été retenus. On peut les classer en sept rubriques :

- Solvabilité à court terme : ratio de liquidité réduite
- Charges : ratio (charges fixes / valeur ajoutée), ratio (salaires et charges sociales / valeur ajoutée)
- Equilibre financier : fonds de roulement net global, ratio (fonds de roulement net global / total du bilan), trésorerie nette, ratio (trésorerie nette / total du bilan)
- Charges financières : ratio (charges financières / excédent brut d'exploitation)
- Structure financière : ratio (dettes à long et moyen terme / capitaux propres)
- Rentabilité : Excédent brut d'exploitation, Résultat courant
- Endettement : ratio (dettes totales / capitaux propres), ratio (dettes financières / capitaux propres), ratio (endettement net / CAF)

Analyse

A partir de la matrice de données composée en lignes des secteurs d'activité (individus) et en colonnes des médianes des indicateurs « clés » (variables), une Analyse en Composantes Principales – ACP – a été effectuée. S'agissant d'une technique d'analyse synthétique des données collectées, elle permet de mettre en lumière les secteurs présentant des difficultés au regard d'un ou plusieurs critères.

Pour en savoir plus

- L'Observatoire consulaire des entreprises en difficultés (OCED) a été créé, en 1994, en partenariat entre la Chambre de commerce et d'industrie de Paris et les quatre Tribunaux de commerce de sa circonscription (Paris, Nanterre, Bobigny, Créteil). Il a ensuite accueilli deux nouveaux partenaires, la Ville de Paris et l'Ordre des experts-comptables Paris Île-de-France. Il a pour mission d'observer la réalité des défaillances, de livrer, par l'intermédiaire de ses publications, l'information collectée ainsi que sa mise en perspective et de Contribuer au développement des méthodes de prévention et de traitement des difficultés des entreprises.

Lettre de l'Observatoire Consulaire des Entreprises en Difficultés n°32 - juillet 2008
 Claudine ALEXANDRE-CASELLI, rédacteur en chef - calexandre-caselli@ccip.fr
 www.oced.ccip.fr

- Le CROCIS, centre régional d'observation économique de la Chambre de commerce et de l'industrie de Paris, rassemble et traite les principales données structurelles et conjoncturelles permettant d'identifier et d'analyser les évolutions économiques de l'Ile-de-France.

Retrouvez toutes les publications du CROCIS sur www.crocis.ccip.fr
 Yves BURFIN, chargé d'études - yburfin@ccip.fr

Directeur de la publication : Pierre TROUILLET
 Directeur de la rédaction : Jean-Louis SCARINGELLA
 Maquette et mise en page : Nathalie PAGNOUX-CHAMPION

Reproduction autorisée à la condition expresse de mentionner la source.
 Dépôt légal : octobre 2008
 ISSN : en cours



**Chambre de commerce
et d'industrie de Paris**